

# CHALLENGE "CDR 87"

## REGLEMENT

Le challenge CDR 87 est ouvert à tous, licenciés et non-licenciés.  
Mais seuls les adhérents d'un club FFA ou d'une association de coureur à pied reconnue seront éligibles aux récompenses.

### COURSES DU CHALLENGE

Ce challenge concerne uniquement les courses dont une demande préalable de candidature lors de l'inscription au calendrier CDR 87 de la saison a été faite en cochant la case Challenge "CDR 87" et en acceptant le règlement ci-dessous

### ATTRIBUTION DES POINTS (classement toutes catégories hommes et femmes séparés)

#### **1<sup>ère</sup> distance ou la plus longue**

(x fois les points de 50 à 1 par tranche de 50 suivant le nombre d'arrivants)

Pour la dernière tranche incomplète (pts dégressif suivant le nombre de restants)

Plus 1 point bonus au 1<sup>er</sup> si au moins 2 tranches, 2 pts au 1<sup>er</sup> et 1 pt au second si au moins 3 tranches etc...

Si moins de 50 classés : 45 Pts maxi dégressif jusqu'au dernier 1 pt

**2<sup>ème</sup> distance** Idem sur la base de 40 pts Si moins de 40 classés : 35 Pts maxi dégressif jusqu'au dernier 1 pt

**3<sup>ème</sup> distance** Idem sur la base de 30 pts Si moins de 30 classés : 25 Pts maxi dégressif jusqu'au dernier 1 pt

**4<sup>ème</sup> distance** Idem sur la base de 20 pts Si moins de 20 classés : 15 Pts maxi dégressif jusqu'au dernier 1 pt

Pour le Critérium Départemental Running chaque course sera sur la base des 50 pts et 35 pts sur le relais mixte

Pour la course support au Championnat Départemental de la Course Nature (base des 50 pts plus 5 pts bonus pour le champion 87 de chaque catégorie, 3 pts pour le second et 2 pts pour le 3<sup>e</sup> (attention pts bonus réservés uniquement aux licenciés FFA compétition ou running)

### ATTRIBUTION DES POINTS PAR EQUIPE RELAIS

Pour les classements par Equipe sur les courses en relais, les points seront attribués suivant le nombre d'équipes classées (toutes catégories et genres confondus) Ex: si 85 équipes la première aura 85 pts, puis 84 etc .... Avec un minimum de 35 pts pour la première équipe

### CLASSEMENT DU CHALLENGE (classement toutes catégories)

Uniquement les 10 meilleurs points par coureur seront retenus, pour les autres courses un forfait de points bonus sera attribué pour chaque participation soit 5 pts pour les distances les plus longues avec les relais et 4 pts pour la seconde distance et 3 pts pour la 3<sup>ème</sup> distance, etc...

### POINT BONUS SPECIAL CROSS

Durant la saison sportive il y a 7 cross organisés en Hte-Vienne les points seront attribués aux catégories: Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors, Masters 0 1 2 3 4 etc.... Soit 6 pts à tous les participants licenciés FFA et 3 points pour les autres plus 2 points pour les premiers de chaque catégorie, (concernant le championnat départemental FFA le top 3 de chaque catégorie auront respectivement 5 pts (1<sup>er</sup>) 4 pts (2<sup>e</sup>) et 3 pts (3<sup>e</sup>) en plus. L'ensemble des points Bonus Cross seront définitifs et compteront comme une course.

### RECOMPENSES (le jour de l'AG du CDA 87)

Pour les podiums masculins et féminins,

Ils bénéficieront d'une carte nominative **Engagements GRATUITS** sur les épreuves du challenge 87 (sur l'année civile 2025) plus un Chèque au prorata des participations et de la place + un lot - sous condition d'être licencié FFA ou adhérent officiel à une association Running.

Pour le coureur terminant premier de sa catégorie avec au moins un minimum de points soit :

Masculins : 250 pts ES/M0 – 200 pts M1/ M2 - 150 pts M3 /M4 – 100 pts M5/ M6 et JU – 50 pts M7/M8 et CA – 20 pts M9

Féminines : 230 pts ES/M0 - 180 pts M1/ M2 - 130 pts M3 /M4 – 80 pts M5/ M6 et JU – 30 pts M7/M8 et CA – 10 pts M9

Ils bénéficieront d'une carte nominative d'un **forfait de droit d'inscription de 3 €** sur les épreuves du challenge CDR 87 (sur l'année civile 2025) - sous condition d'être licencié FFA ou adhérent officiel à une association Running.

Pour les coureurs ayant été classés sur :

10 courses + 1 soit 11 épreuves avec au minimum 20 pts pour les hommes sauf pour les M6 et +

10 courses + 1 soit 11 épreuves avec au minimum 15 pts pour les femmes sauf pour les M6 et +

Ils bénéficieront d'une carte nominative d'un **forfait de droit d'inscription de 5 €** sur les épreuves du challenge CDR 87 (sur l'année civile 2025) - sous condition d'être licencié FFA ou adhérent officiel à une association Running avant fin septembre de la saison suivante